

AR Prefecture

006-210600110-20240611-110624__08-DE
Reçu le 19/06/2024



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 08 : METROPOLE NICE COTE D'AZUR – FONDS DE CONCOURS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE SECURITE DE LA VOIRIE SUR LA COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-MER – DELIBERATION MUNICIPALE N° 17 DU 09 AVRIL 2024 – MODIFICATIF

Séance Publique Ordinaire du 11 JUIN 2024
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Guy PUJALTE à Mme Martine OLLIVIER, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Michel LOBACCARO à Mme Carolle LEBRUN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE à M. Bernard CHARTON, Mme Jacqueline POTFER à M. Gérald MARIN,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI.

QUORUM : 14
PRESENTS : 19
VOTANTS : 24

Secrétaire : M. Gregory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 5 juin 2024

AR Prefecture

006-210600110-20240611-110624__08-DE
Reçu le 19/06/2024



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024

VIII – METROPOLE NICE COTE D’AZUR –FONDS DE CONCOURS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D’ENTRETIEN ET D’AMENAGEMENT DE SECURITE DE LA VOIRIE SUR LA COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER – DELIBERATION MUNICIPALE N° 17 DU 09 AVRIL 2024 - MODIFICATIF

Monsieur Guérino PIROMALLI, Adjoint au Maire, s’exprime ainsi :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération municipale n°17 du 09 avril 2024,
Vu le budget primitif,

Considérant que par délibération municipale n°17 du 09 avril 2024, il a été approuvé la participation financière de la commune, par l’attribution d’un fonds de concours d’un montant de 108 750 €, pour la réalisation de travaux d’entretien et d’aménagement de sécurité de la voirie sur le territoire de la commune, portant notamment sur l’aménagement de l’avenue Edith Cavell et de l’avenue Albert 1^{er}.

Considérant qu’il ressort que le montant prévisionnel total H.T des travaux s’élève à la somme de 217 436 € H.T, et non de 217 500 € H.T.

Considérant qu’il convient en conséquence de modifier le montant de participation de la commune, ainsi que celui de la Métropole Nice Côte d’Azur (MNCA) comme énoncé ci-dessous :

- Un montant de 108 718 € financé par la commune par le biais d’un fonds de concours,
- Un montant de 108 718 € H.T + part TVA MNCA + part TVA commune 21 743,60 € = 152 205,20 TTC, financés par la Métropole Nice Côte d’Azur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L’UNANIMITE,

- MODIFIE la délibération municipale n°17 du 09 avril 2024 en approuvant la participation financière de la commune, par l’attribution d’un fonds de concours, d’un montant de 108 718 €, pour la réalisation de travaux d’entretien et d’aménagement de sécurité de la voirie sur le territoire de la commune, portant notamment sur l’aménagement de l’avenue Edith Cavell et de l’avenue Albert 1^{er}.

AR Prefecture

006-210600110-20240611-110624__08-DE
Reçu le 19/06/2024



- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention s'y rapportant et toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20240611-110624__08-DE
Reçu le 19/06/2024

